LA MÉDIATION

« La médiation est un mode amiable et confidentiel de résolution de conflits cherchant à satisfaire chacune des parties. Celles-ci doivent être consentantes pour cette démarche.

Les médiateurs sont des médecins et des personnels non médicaux. Ils siègent à la CDU.

Les médiateurs peuvent être saisis par un usager, ses ayant-droits, le représentant légal de l'établissement, un membre du personnel. »

Les représentants des usagers sont :

Patrice BOUET
FNAPSY - LE BOUT DU TUNNEL

Claude BOURMAUD
UFC QUE CHOISIR PAYS DE LA LOIRE

Pauline CHEMLA
UNAFAM

Yolande MACHUT
UDAF 85

@

relations.usagers@ch-mazurelle.fr

Service des Usagers
02 51 09 73 05

La Commission Des Usagers (CDU)

Des interlocuteurs à votre écoute

Un espace de dialogue et de débat entre les professionnels et les usagers pour améliorer le fonctionnement de l'établissement et représenter les patients, les familles et les entourages.

ETABLISSEMENT PUBLIC
DE SANTÉ MENTALE DE VENDÉE
Centre Hospitalier Georges Mazurelle

EPSM DE VENDÉE
CENTRE HOSPITALIER
Georges Mazurelle

GHT 85

SA COMPOSITION

Patrice BOUET
Président

Corinne JACQ
Vice-Présidente

Un médiateur médecin et son suppléant
Docteur France VIDEAU
Docteur Jacky GAUTIER

Un médiateur non médecin et son suppléant
Aline MURZEAU
Isabelle CHEVALIER

Deux représentants des Usagers et leurs suppléants
Patrice BOUET
Claude BOURMAUD
Pauline CHEMLA
Yolande MACHUT

Un représentant du Conseil de Surveillance et son suppléant
Florence PINEAU
Patricia LEJEUNE

Un médecin représentant de la Commission Médicale d'Etablissement
Docteur Olivier BOLLENGIER-STRAGIER

Un représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques et son suppléant
Yann PEGEOT
Julie ROUSSEAU

Un représentant du personnel et son suppléant
Jean-François MANDIN
Valérie TAILLE

SES MISSIONS

- Veiller au respect des droits des Usagers, favoriser leurs démarches
- Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients en associant les représentants des Usagers
- Prendre connaissance des réclamations adressées à l'établissements qui sont mises à sa disposition
- Proposer, en cas de litige, une médiation avec un médiateur médecin et/ou non médecin
- Participer à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et le droit des Usagers
- Etre associée à a politique qualité et sécurité des soins de l'établissement
- Faire des propositions et être informée des suites qui leur sont données
- Etre informée des événements indésirables graves et des actions menées pour y remédier
- Recueillir les observations des associations de bénévoles dans l'établissement
- Proposer un projet des Usagers

LE PROJET DES USAGERS, PATIENTS, FAMILLES 2021-2026

ORIENTATION 1 — Le patient au centre de sa prise en charge, s'approprier son plan de soin

ORIENTATION 2 — Le patient sujet de droits et vers une psychiatrie ouverte

ORIENTATION 3 — Le parcours de vie coordonné

ORIENTATION 4 — La place des familles, des aidants et des représentants des usagers et la valorisation de la démocratie en santé

ORIENTATION 5 — L'inclusion sociale et la resocialisation